

LIVRET DE
2023-2024
SESSION 2024

CUPE Littéraire

Certificat Préparatoire aux Études
Universitaires - Option littéraire
Formation continue

Pour info :
En attente de l'édition 2024 - 2025


UPEC
UNIVERSITÉ DE QUÉBEC

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES



CALENDRIER UNIVERSITAIRE CUPE Littéraire

Année universitaire 2023-2024 - Session 2024

1^{ère} Réunion d'information : samedi 24 juin 2023 à 10 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Présentation de la formation - Choix des modules, conditions d'obtention du diplôme et modalités d'inscription.

2^{ème} Réunion d'information : samedi 2 septembre 2023 à 10 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Tests de niveau : après la Réunion d'information, Samedi 24 juin et samedi 2 septembre 2023 à 13 h / 13 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Les tests de niveau (Français : 2 h - Anglais : 1 h 30 - Espagnol : 45 mn) servent à évaluer votre niveau d'études et à préciser, lors de l'entretien avec la Direction de la Formation, votre parcours au sein du CUPEL au vu de votre projet et/ou de votre parcours. Les tests ne sont pas éliminatoires, ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français). Malgré une légitime appréhension, il faut, surtout en Français, ne négliger aucun exercice.

Pour favoriser une reprise d'études dans de bonnes conditions Le « Pré-DAEUA », année préparatoire au DAEUA, pourra être proposé à certains candidats. Cette formation est dispensée à l'UPEC.

Début de Formation : Pré-Rentrée 2024 (à confirmer en septembre)

Pré-Rentrée présence vivement conseillée aux étudiant(e)s

Les enseignants présentent les programmes, les épreuves écrites, le déroulement de la formation et répondent aux questions des étudiants.

MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

⇒ Maths-Stats / Économie - 16 h 30 à 18 h ⇒ Philosophie (à confirmer en septembre) 18 h 30 à 20 h

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

⇒ Anglais 14 h 30 à 16 h ⇒ Français 16 h 30 à 19 h 30

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

⇒ Histoire : 16 h / 17 h 30 ⇒ Géographie : 17 h 45 / 19 h 15

Début des cours : à partir du Lundi 25 septembre 2023

Session de Partiels 2023-2024 : plusieurs **samedis** : en fonction des matières étudiées, du 13 janvier au 9 mars 2024*. Les dates précises, en fonction des matières et des lieux, sont communiquées mi-décembre (sous réserve de retard, en fonction de la mise en place du planning et de la disponibilité des amphis et salles d'examen de l'université).

** sous réserve de modifications qui seraient notifiées en décembre.*

Examen 2022-2023* : du 27 mai au 7 juin 2024*, en fonction des matières. **INFORMATIONS DATES ET HORAIRES :** mi-avril 2024 (sous réserve de retard, en fonction de la mise en place du planning et de la disponibilité des amphis et salles d'examen de l'université).

Une convocation vous sera adressée, dans la mesure du possible, un mois avant les épreuves.

Les épreuves d'examen se déroulent en semaine.

Les épreuves écrites de l'examen final portent sur la totalité des programmes (pages 23 à 34).

** sous réserve de modifications qui seraient notifiées en avril.*

Résultats Session 2024 : fin juin, sur le site de Créteil : résultats affichés et relevés de notes et attestations de réussite édités et remis à chaque étudiant(e). Aucun résultat par téléphone ou par mail.

Vacances (Zone C) : **Automne** (inclus du 21/10/2023 au 05/11/2023), **Fin d'année** (inclus du 23/12/2023 au 07/01/2024) - **Hiver** (inclus du 10 au 25/02/2024) - **Printemps** (inclus du 06 au 20/04/2024) - **Ascension** (inclus du 10 au 12/05/2024).

Bienvenue à l'UPEC et bonne année universitaire !

CUPE Littéraire

Une demande d'inscription en CUPEL peut conduire, dans l'intérêt de l'étudiant(e) à une inscription partielle de remise à niveau en Pré-DAEUA après les tests de niveau et l'entretien d'inscription.

Session 2024

Année universitaire 2023 - 2024

Tout au long de cette année de cours, nous correspondrons souvent par e-mail, il vous est conseillé

- ⇒ de consulter votre boîte-mails tous les jours ;
- ⇒ de lire ces e-mails (et leurs pièces jointes) sur votre PC plutôt que sur vos téléphones (où les messages n'apparaissent pas toujours en totalité) ;
- ⇒ **de vérifier que l'adresse du secrétariat (ne soit pas étiquetée d'adresse indésirable ou mise dans les spams.**
- ⇒ *de... renoncer à une adresse-mail « @icloud.com » dont nous avons constaté qu'elles ne recevaient pratiquement jamais nos e-mails.*

Sommaire

❖	Calendrier universitaire	page 1
❖	Adresses Contacts	page 6
❖	Le Certificat de préparation aux études universitaires, CUPE	page 7
❖	Coût de la formation	page 8
❖	Modalités d'inscription	page 9
❖	Documents importants	page 10
	♦ Responsabilité civile	page 10
	♦ Carte étudiant	page 10
	♦ Convocation aux épreuves de partiel et d'examen	page 10
	♦ Fiche pédagogique ou relevé de notes à mi-parcours	page 10
	♦ Relevé de notes fin de Session - Avis de poursuite d'études	page 11
❖	Contenu pédagogique de la formation	page 12
❖	Validation du CUPE Littéraire (Partiel et examen – Calcul du Résultat)	page 13
	♦ Calcul du résultat et copies de partiel	page 14
	♦ Résultat final de la Session	page 14
❖	Charte des examens UPEC	page 15
❖	Cours à la Faculté	page 16
	♦ Affichage	page 16
	♦ Cours annulés	page 16
	♦ Gestion des absences	page 16
	♦ Téléphone portable	page 17
	♦ Travail en groupe	page 17
❖	Distanciel – cours et/ou examens	page 18
❖	Bibliographies et sitographies conseillées	page 19
❖	Choix des options, selon les études envisagées	page 21



Programmes

pages 23 à 34

- Français page 23
- Anglais page 25
- Espagnol page 27
- Mathématiques-Statistiques page 28
- Histoire page 29
- Géographie page 31
- Philosophie page 33
- Économie et Gestion d'entreprise page 34



Vie de l'étudiant

pages 36 à 41

- SCUIO-BAIP** /Service commun universitaire
d'information, d'orientation – Bureau Aide à l'Insertion
Professionnelle
Conseils pour rédiger votre CV page 36
- CROUS** - Restauration page 36
- Service des sports** page 36
- Service de santé universitaire** page 36
- ACCOMPAGNEMENT EN SITUATION DE HANDICAP À L'UPEC** page 36
- Libre-service Informatique** page 37
- Bibliothèque** page 37
- Compte numérique** page 38
- Les langues sur le site de l'UPEC** page 38
- Salles de cours (et/ou d'examen)** page 39
- Plan site CMC Créteil** page 40
- Accès sites Créteil** page 41

**Certificat préparatoire
aux études universitaires
- Option littéraire -**

Formation continue en un an

Responsable du diplôme - Responsable pédagogique

Sonia Marquez

*Reçoit sur rendez-vous,
prendre contact par e-mail, avec copie au secrétariat,
à : sonia.marquez@u-pec.fr*

Lieu de formation et d'examen :

**Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH)
Université Paris - Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61 avenue du Général de Gaulle
Créteil
Val de Marne**

Secrétariat :

Danielle Martin-Dumez

**Faculté des Lettres, Bâtiment i,
Aile i2, niveau 1 (portes violettes),
bureau i2 - 120**

Accueil secrétariat

**ATTENTION EXCLUSIVEMENT sur rendez-vous.
Demande de rendez-vous à effectuer par e-mail ou par courrier.**

Tél : 01 45 17 11 44

**En mode répondeur pour diffusion d'informations,
*prendre contact par e-mail ou par courrier.***

E-mail : daeua-cupe@u-pec.fr

Certificat de préparation aux études universitaires - CUPE

Ce **Certificat universitaire**, proposé uniquement en **formation continue**, s'adresse à des bacheliers ou à des titulaires d'un diplôme équivalent (diplôme d'accès aux études universitaires, DAEU A ou DAEU B....).

Cette formation, **assurée en 1 an**, consolide les acquis du baccalauréat et propose une remise à niveau (de baccalauréat Série générale) permettant de faciliter la reprise d'études supérieures à l'université (licence, DUT...) en BTS et dans certaines écoles.

Il est particulièrement recommandé aux futurs étudiants dont le baccalauréat n'est pas adapté au type d'études qu'ils désirent poursuivre et aux stagiaires souhaitant présenter des concours.

Constitué d'un ensemble de modules indépendants, de niveau baccalauréat, il est ouvert aux publics suivants :

- **Nouveaux bacheliers** souhaitant des compléments de formation afin d'acquérir ou d'approfondir les bases nécessaires à la poursuite d'études supérieures.
- **Titulaires d'un baccalauréat dont la spécialité ne correspond pas aux études envisagées :**
 - Bacheliers des sections scientifiques souhaitant entreprendre des études littéraires
 - Bacheliers des sections technologiques (commerce ou vente) souhaitant faire des études de gestion.
 - Titulaires d'un baccalauréat professionnel souhaitant intégrer un cursus plus théorique.
 - Autres titulaires d'un baccalauréat ou équivalent
- **Bacheliers en reprise d'études** après une interruption plus ou moins longue et souhaitant réactualiser leurs connaissances.
- **Bacheliers** souhaitant **présenter des concours**.
- **Bacheliers** ressentant le besoin d'approfondir leur **culture générale** littéraire ou scientifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des bases de culture générale, réactualiser des connaissances et consolider les méthodes d'analyse nécessaires pour poursuivre des études littéraires ou présenter des concours.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le CUPE est constitué de modules d'enseignement indépendants, à rythme hebdomadaire, pour des groupes à faible effectif encadrés par des enseignants en poste à L'UPEC et des enseignants du secondaire ayant l'expérience des publics concernés.

- Stage « **Les Clefs de la Réussite** »
- Cours en après-midi et le soir, l'emploi du temps est fixe et le demeure en général mais un impondérable peut le rendre susceptible de modifications (jour et/ou horaires) en cours d'année.
- Pour certaines matières il peut y avoir plusieurs groupes, pour un niveau de cours identique. Cela permet aux étudiants de sélectionner pour ces matières jour et horaire leur convenant au mieux. Il n'est pas possible de suivre plusieurs cours pour une même matière.
- **Les cours sont en commun avec les étudiant(e)s du DAEUA**

La personne responsable pédagogique des formations dispensées reçoit sur rendez-vous les candidat(e)s afin de les aider à choisir les modules qui correspondent à leur projet d'études.

Coût de la formation

Les droits d'inscription à l'UPEC et les frais de formation au CUPE Littéraire doivent être réglés selon les consignes qui vous sont données lors du dépôt des dossiers d'inscription. Rien n'est à régler lors de la demande d'inscription.

Ci-dessous, les tarifs 2023-2024 en vigueur

1) Financement individuel avec préparation à la Faculté

	Droits d'inscription à l'UPEC <i>sous réserve de modification du montant par le Ministère en juillet 2023</i>		Frais de formation à la Faculté		Coût total à la Faculté
1 module	170 €	+	134 €	=	304 €
2 modules	170 €	+	224 €	=	394 €
3 modules	170 €	+	304 €	=	474 €
4 modules	170 €	+	344 €	=	514 €
5 modules ou plus	170 €	+	384 €	=	554 €

2) Financement pris en charge par C P F (compte personnel de formation) ou employeur et/ou organisme

Le CPF n'est pas possible en CUPEL.

Un **devis** peut vous être remis mais il ne pourra vous être remis **qu'après avoir passé les tests de niveau** et après **l'entretien pédagogique**. Dans le cas d'une prise employeur et/ou organisme, un devis signé, paraphé et bon pour accord doit être transmis pour réserver votre place dans la formation et pour valider l'inscription.

	Droits d'inscription à l'UPEC	Coût total (Droits inclus)
1 module	Intégrés au coût total	584 €
2 modules	Intégrés au coût total	884 €
3 modules	Intégrés au coût total	1 114 €
4 modules	Intégrés au coût total	1 304 €
5 modules ou plus	Intégrés au coût total	1 284 €

Le paiement des droits d'inscription donne droit à une **carte d'étudiant-stagiaire de formation continue** permettant d'accéder à la Bibliothèque, aux services du CROUS (pages 36-38). Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant au sens où le candidat ne peut prétendre : **ni à l'affiliation au régime général de la Sécurité sociale en qualité d'étudiant, ni au bénéfice des œuvres universitaires (bourse, logement...)**

Modalités d'inscription

Important avant d'envisager votre inscription au CUPEL dans notre université lire page 18.

Être titulaire du **baccalauréat** ou d'un **diplôme étranger** reconnu comme équivalent en France.
Attention : la préparation, à temps partiel, de ce certificat ne permet pas d'obtenir une carte de séjour.

1 PARTICIPATION À L'UNE DES DEUX RÉUNIONS D'INFORMATION

Inscription INDISPENSABLE sur un formulaire en ligne lien de l'année communiqué sur le site à partir du 15/06 et ci-après lorsque le Livret de l'Année est en ligne.

Compléter le formulaire en cliquant sur le lien (ou recopiez-le dans la barre https) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSftO7MLLi5od8xGZVzMqbyrktTeHesPz-TJByKq_6ZRuvsrwQ/viewform?usp=sf_link

Cette demande de renseignements ne vous engage pas, que ce soit pour assister à la réunion d'information, aux tests de niveau, ou, que ce soit pour une éventuelle inscription. En revanche, elle est INDISPENSABLE pour participer aux tests de niveau que ce soit en juin ou en septembre.

2 PARTICIPATION AUX TESTS DE NIVEAU EN JUIN OU EN SEPTEMBRE

Français : 1 h 30 et/ou Anglais : 1 h et/ou Espagnol : 45 mn) servent à évaluer votre niveau d'études et à préciser, lors de l'entretien avec la Direction de la Formation, votre parcours au sein du CUPEL au vu de votre projet et/ou de votre parcours. Les tests ne sont pas éliminatoires, ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français). Malgré une légitime appréhension, il faut, surtout en Français, ne négliger aucun exercice.

3 DEMANDE D'INSCRIPTION À COMPLÉTER - En ligne

Avant la Réunion d'information si disponible et, quoi qu'il en soit AVANT l'entretien de bilan des tests de niveau. Si vous voulez anticiper les réponses à apporter sur cette demande d'inscription vous pouvez en prendre connaissance en téléchargeant le document cliquer sur le lien (ou recopiez-le dans la barre https) :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=12e90596-4395-42a8-a4e7-e58c27f5f393>

4 ENTRETIEN AVEC LA RESPONSABLE DE FORMATION - Sur rendez-vous fixé par le Secrétariat

La demande d'inscription DEVRA avoir été remise avant ce rendez-vous. Il s'agit de tenir compte du bilan de vos tests et de choisir le mode de remise à niveau au CUPEL (choix et nombre des modules, ...) le mieux adapté à vos projets.

5 INSTRUIRE ET COMPLÉTER, EN LIGNE, LE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE. Il s'agit de procéder à l'inscription à l'Université qui permet que votre carte étudiant soit éditée et que vos résultats au CUPEL soient validés.

○ Après accord mutuel concernant votre candidature, inscription administrative EN LIGNE : un lien vous est communiqué PAR E-MAIL. Il vous est adressé par l'Université.

○ Le secrétariat vous en avertit et vous donne des conseils pour que cette inscription se fasse le plus facilement possible.

VOUS NE POUVEZ PAS PROCÉDER À CETTE INSCRIPTION SUR UN TÉLÉPHONE PORTABLE !

6 FIN AOÛT ET COURANT SEPTEMBRE : SIGNATURE DU CONTRAT DE FORMATION AVEC LE DÉPARTEMENT DU DAEUA/CUPEL, sur rendez-vous fixé par le Secrétariat lorsque l'entretien post tests de niveau a eu lieu et que vous avez procédé à votre INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE.

7 RÈGLEMENT DE LA FORMATION

10 jours après la date de signature de ce contrat de formation vous devrez vous acquitter du règlement de la formation. La législation impose ce délai. Il vous faudra alors, selon nos consignes, adresser un virement bancaire à l'Université. AUCUN RÈGLEMENT n'est dû avant que vous n'ayez été sollicité(e) par le Secrétariat.

La carte d'étudiant et l'attestation d'inscription ne seront éditées qu'en fin de procédure.

Clôture Inscription - Généralement première semaine de cours et/ou lorsque la capacité d'accueil est atteinte dans nos formations.

Documents importants

1. Lors de l'inscription : l'Attestation de responsabilité civile

L'inscription n'est validée que si le dossier comprend une **attestation originale de responsabilité** civile, qui couvre l'étudiant dans le cas où il serait responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

Cette attestation est obligatoire pour pouvoir suivre les cours et/ou participer aux examens et **doit indiquer** :

- **vos nom** et **prénom**, une date de validité couvrant les dates de formation
- la mention «**responsabilité civile vie privée**» ou «**responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants**» ou «**responsabilité civile étendue** »
- **Attention** : la mention « responsabilité civile locative » ne correspond pas à l'assurance demandée.

« L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant un cours, un examen ou un stage. L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais doit garantir que l'étudiant en a une. »

2. En cours de formation : La carte d'étudiant-stagiaire et les certificats de scolarité

La carte d'étudiant (certificats de scolarité inclus) permet :

- d'utiliser les services de l'UPEC (numériques, bibliothèque, Annales, EPREL – Langues...)
 - de participer aux épreuves du partiel et de l'examen,
- ⇒ Vous êtes averti(e) de leur disponibilité sur le répondeur téléphonique, par affichage ou e-mail.

3. La convocation aux épreuves de Partiel

4. et la convocation aux épreuves de l'examen

Elles vous sont envoyées par courrier, un délai vous est communiqué pour avertir le secrétariat de Créteil si vous ne les avez pas reçues après envoi.

INDISPENSABLES, accompagnées de votre pièce d'identité et de votre carte d'étudiant pour pouvoir accéder aux lieux d'examen.

5. En cours d'année : Pour une inscription l'année suivante, ou dans le cas d'un souhait d'inscription dans une filière sélective, il peut vous être demandé : une (ou plusieurs) **fiche(s) pédagogique(s)** ou des relevés de notes de l'année en cours,

un imprimé « **RELEVÉ DE NOTES – FICHE PÉDAGOGIQUE : Poursuite d'études** » remplace ces documents et sera, avec les consignes pour le compléter, à votre disposition au secrétariat. (Il est également, en général, adressé par e-mail aux étudiants lors de la communication des informations sur les dates de partiel.)

À retenir : Le CUPE option littéraire, formation qualifiante, de l'UPEC fonctionne sur une année universitaire avec épreuves finales, et non pas sur un trimestre ou 1 semestre. Des épreuves de partiel sont organisées, à « mi-parcours » mais elles sont facultatives. Un « relevé de notes », à mi-parcours, en reprise d'études, basé sur une seule épreuve par matière, peut ne pas être significatif des résultats de fin de Session. Seules épreuves obligatoires les épreuves d'examen qui ont lieu fin mai début juin.

6. En fin de formation : Relevé de notes et, avis de poursuite d'études de fin de formation

AFFICHAGE DES RÉSULTATS à Créteil, fin juin/début juillet - Voir le tableau d'affichage du DAEUA/CUPEL à la Faculté des Lettres jusque début septembre. Aucun résultat ne pourra être communiqué par téléphone, par e-mail ou par courrier.

Une procédure est toutefois mise en place pour vous adresser ces résultats par courrier si vous ne pouvez les retirer sur place, à la date prévue. Informations et consignes données avec les convocations aux épreuves).

⇒ **RELEVÉ DE NOTES – AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES**

Ces documents remis le jour des résultats de 15 h 15 à 21 h, sont ensuite disponibles en septembre au secrétariat. Ces documents (ou duplicata) peuvent être envoyés par courrier en septembre, vous informer de la procédure d'envoi auprès du secrétariat, de préférence AVANT la divulgation des résultats.

⇒ **LE RELEVÉ DE NOTES** présente le détail des notes reçues pour chaque matière, il peut vous être réclamé lors d'une inscription, atteste du niveau atteint de la (ou des) matière(s) que vous vouliez valoriser.

Conservez l'original de ce relevé de notes, vous pouvez le présenter mais ne remettez que des photocopies, le relevé de notes est un document officiel.

⇒ **L'AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES** Cet avis de poursuite d'études de **fin de formation** peut vous être utile lors d'une inscription, elle ne remplacera pas le Relevé de notes mais viendra l'appuyer dans le cadre de certaines inscriptions. Vous devez en faire la demande AVANT la journée de divulgation des résultats.

Contenu pédagogique de la formation

Les cours sont en commun avec les étudiant(e)s du DAEUA

Cette formation, à temps partiel, de septembre à mai, comprend :

- Stage « **La Pré-Rentrée** » : cours de remise à niveau/ méthodologie disciplinaire – 11 h
 - à titre d'exemple : un minimum de 13 h de cours par semaine pour 4 modules (dans cette formation, l'étudiant-e est libre du nombre de modules suivis)
 - **Partiel*** (épreuves écrites, facultatives) pour chacun des modules (voir pages 23 à 34)
 - **Examen*** final (épreuves écrites obligatoires) pour tous les modules (voir pages 23 à 34)

* Validation des modules - voir page 13.

FRANÇAIS	75 h
ANGLAIS	75 h
ESPAGNOL (test de niveau obligatoire)	50 h
HISTOIRE	52 h
GÉOGRAPHIE	52 h
MATHÉMATIQUES-STATISTIQUES	52 h
PHILOSOPHIE	50 h <i>sous réserve que ce cours soit dispensé en 2023/2024</i>
ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE Mathématiques-Statistiques de préférence en option 1 - pour pouvoir optimiser ce module, ce cours est commun avec le DAEU B	50 h

S'assurer, lors des inscriptions qu'il n'y aura pas de chevauchement d'horaires dans le choix des matières.

Préciser les modules choisis sur la demande d'inscription et le dossier pédagogique. Le responsable, lors de l'entretien d'inscription, pourra conseiller les candidats sur le choix des modules (page 21) en fonction de leurs futurs projets de poursuite d'études ou autres.

Consulter les programmes pages 23 à 34.

Validation des modules du CUPE Littéraire

Épreuves écrites - convocation adressée par courrier – épreuves sur le site de Créteil (le CMC).

UNE SESSION DE PARTIELS,

épreuves **facultatives**. Elles constituent un entraînement très efficace à l'examen final et permettent une évaluation et auto-évaluation à mi-parcours. Il est **vivement conseillé de participer à ces épreuves de partiel**.

Épreuves partielles pour chaque module, se déroulant dans les conditions de l'examen, les samedis (matin et/ou après-midi) **de mi-janvier à mars**.

CALCUL DU RÉSULTAT :

Dans chaque module, la **note de partiel** est prise en compte seulement si elle est **supérieure** à la note obtenue à **l'examen final**. Il est alors fait la **moyenne de la note de partiel et de la note de l'examen**. Si la note de partiel est inférieure à celle de l'examen, seule la note de l'examen est prise en compte.

Attention : la présence aux épreuves de partiel –quelle(s) que soi(en)t la(les) note(s) obtenue(s)- ne dispense pas de la présence aux épreuves d'examen.

UNE SEULE SESSION D'EXAMEN

est organisée **en semaine** et en fin d'année universitaire (**fin mai, mi-juin**).

L'absence à une épreuve de l'examen final entraîne la « **défaillance** » c'est-à-dire la non validation du module concerné. La « défaillance » : implique que le calcul de résultat ne se fera pas.

20 aurait-il été obtenu à l'épreuve de partiel cela ne permettrait pas de valider la matière, le relevé de notes indiquerait « défaillant ».

Épreuves de partiel ou d'examen

Les épreuves sont décrites dans les pages 23 à 34 « programme ».

Amphis et Salles d'examen

Attention : pas d'horloge dans les lieux d'examen du CMC de Créteil. Pour les épreuves il faut penser à apporter une montre ou un petit réveil à placer devant vous si vous pensez en avoir besoin, les téléphones et objets connectés n'étant pas autorisés pendant les épreuves d'examen.

Il appartient aux étudiants s'ils ont avec eux lors des épreuves d'examen un **téléphone portable ou un objet connecté** de l'éteindre (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre ») et de ne pas le conserver auprès d'eux pendant les épreuves. **En cas de non-respect de ces règles**, quel qu'en soit le motif, il sera demandé au (ou à la) propriétaire du téléphone de remettre sa copie d'examen et de quitter la salle d'examen*. Il (ou elle) ne sera pas autorisé(e) à participer aux épreuves de partiel lui restant à composer. Quant aux épreuves précédant cet incident, incluant celle incriminée, elles seront corrigées et notées mais leurs résultats ne seront ni pris en compte, ni enregistrés par l'Université.

* Dans la mesure où l'heure d'autorisation de sortie a été atteinte, faute de quoi sera attendue cette heure de sortie pour quitter l'épreuve.

Ces mesures sont appliquées dans l'intérêt de tou(te)s les étudiant(e)s.

Résultat et copies des épreuves de Partiel

Ces modalités sont **À VÉRIFIER** sur les convocations où elles peuvent avoir été modifiées.

- **copies** remises **uniquement** par les enseignants dans les cours (environ 3 ou 4 semaines après les épreuves).
Si ces copies ne peuvent pas être retirées en cours, prendre rendez-vous avec la Responsable de formation pour recevoir copies et résultats.
Aucune copie, aucune note ne pourra être remise par le secrétariat ou par e-mail, courrier ou communiquée par téléphone.
- **Informations de remises des copies** : elles seront précisées dans les convocations.

Résultat final de la Session - date communiquée sur les convocations aux épreuves.

Le relevé de notes est délivré par l'Université Paris-Est Créteil, après délibération du jury final.

Calcul de vos résultats (note de partiel et note d'examen – voir calcul du résultat ci-dessus) pour chaque matière.

Pour chaque matière dont le résultat est égal ou supérieur à 10 / 20 la matière est validée.

Charte des examens de l' UPEC

Extraits de la Charte des examens

Initialement votée par le CEVU en sa séance du 28 avril 2003 et par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mai 2003, elle est réactualisée ou reconduite au début de chaque année universitaire. La présente version adoptée par le CEVU du 23 novembre 2009 est immédiatement applicable. Certaines spécificités de DAEUA/CUPEL s'ajoutent à ces directives.

L'inscription administrative à l'université, dans le diplôme concerné par les examens, est une condition impérative pour pouvoir passer les épreuves

L'accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables, doivent être déposés à l'entrée dans la salle. Il en est de même des téléphones portables qui doivent être éteints. *Au CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA les téléphones portables et objets connectés sont INTERDITS en épreuves. Ils sont tolérés dans les sacs, s'ils sont éteints (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre », pas d'alarme enregistrée).*

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- sur présentation de sa carte d'étudiant et d'une pièce d'identité.
- s'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet). En cas de grève des transports ou d'intempéries, les surveillants ont la possibilité de retarder l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. *(Le CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA accepte les étudiants à l'épreuve jusqu'à une heure après le début de l'épreuve, en revanche la durée de l'épreuve ne sera pas allongée pour les retardataires.)*
- après avoir émarginé la liste de présence

Lorsqu'une épreuve dure plus d'une heure, aucun candidat ne peut partir avant la fin de la première heure. Exceptionnellement et passé le délai de la première heure, les candidats qui sont autorisés à quitter momentanément la salle d'examen pendant l'épreuve devront remettre, avant de sortir, leur copie au surveillant qui la leur rendra à leur retour. Les étudiants ne sont autorisés à quitter provisoirement la salle qu'un à la fois, et seront accompagnés d'un surveillant.. Le surveillant notera sur la copie l'heure de sortie et l'heure de retour du candidat.

Le déroulement des épreuves

- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, copies et papier brouillon fournis par l'université.
- Les sujets des épreuves écrites comportent, outre le texte du sujet lui-même les documents et/ou matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies, le candidat doit** s'assurer de l'anonymat de sa copie avant de la remettre. Toute marque distinctive sur la copie sera considérée comme une tentative de fraude.
- La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

Les étudiants soupçonnés de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public sont présentés à la section disciplinaire compétente du conseil d'administration. Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraîne pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer pour l'intéressé la nullité de la session d'examen.

Lors des épreuves de partiels et d'examen, les étudiants doivent se munir de leur carte d'étudiant, de leur convocation et d'une pièce d'identité ainsi que du matériel autorisé selon les modules (dictionnaire unilingue, calculatrice).

Aucun prêt ou échange de dictionnaire ou de calculatrice n'est autorisé durant l'épreuve.

Amphis et Salles d'examen : Attention : pas d'horloge dans les lieux d'examen du CMC de Créteil. Pour les épreuves il faut penser à apporter une montre ou un petit réveil à placer devant vous si vous pensez en avoir besoin, les téléphones et les montres connectées n'étant pas autorisées pendant les épreuves d'examen.

Le respect de la Charte des examens et des règles de la vie en collectivité reste une priorité durant toute la formation.

Cours à la Faculté...

CONSULTER

Tout au long de cette année, pensez à consulter **RÉGULIÈREMENT** : selon que vous soyez étudiant(e) en présentiel, à Créteil ou à Sénart,

- ⇒ Le **tableau d'affichage** (à Créteil, il se trouve sur le palier central, du niveau 1 de la Faculté des Lettres, stratégiquement situé entre... les toilettes... C'est là que vous trouverez l'emploi du temps et les salles de cours, les annulations éventuelles de cours, changement de salles, etc.
- ⇒ **Votre** boîte e-mails. De nombreuses informations vous y sont envoyées n'en prenez pas connaissance trop... tard !
- ⇒ Le site de **l'UPEC**. Vous y trouverez les informations concernant les dates pour ne pas laisser passer une inscription « Parcoursup », ou une demande de bourse pour l'année suivante. Vous y trouverez de l'auto-formation. Vous y trouverez toutes les actualités de votre université. <http://www.u-pec.fr/>

TOUJOURS VÉRIFIER les « bruits de couloirs », les informations circulant sur facebook, whatsapp ou entre boîte-mails d'étudiant(e)s, **AUPRÈS DU SECRÉTARIAT**.

COURS ANNULÉS

Le planning des cours sur l'année permet l'annulation de certains cours sans que le nombre d'heures à effectuer en soit affecté.

Lorsque ces annulations sont prévisibles elles sont affichées à l'avance sur le panneau d'affichage et les enseignant(e)s en avertissent les étudiants.

Lorsqu'elles n'étaient pas prévisibles... vous êtes encouragé(e) à vous rendre en bibliothèque ou à travailler dans la salle de cours habituelle.

« GESTION » DES ABSENCES

- ⇒ Dans chaque cours circule une liste d'émargement (liste de présence), pensez à signer.
- ⇒ C'est à **VOUS** de prévenir ou de vous excuser (à votre retour en cours) auprès de vos enseignant(e)s de vos éventuelles absences et de vous assurer que vos excuses ont bien été notées sur les listes de présences.
- ⇒ Seul(e)s vos enseignant(e)s peuvent indiquer, sur les listes de présence, une **excuse** au lieu d'une absence. Le secrétariat n'est pas toujours en mesure de faire suivre un message d'avertissement ou d'excuse pour une absence, vérifiez toujours auprès de votre enseignant(e) qu'il (elle) a été effectivement prévenu(e) et qu'il (elle) a pu reporter cette **excuse sur la liste de présence**.
- ⇒ Les enseignant(e)s ne peuvent pas prendre en charge les problèmes liés aux absences individuelles.
Un groupe facebook et/ou whatsapp géré par des étudiants est généralement mis en place en début d'année. Il convient pour les étudiant(e)s suivant les cours à la Faculté, de créer, en début d'année un groupe solidaire, ou de s'allier à un/une (ou plusieurs) camarade(s), pour s'entraider en cas d'absences : demander les documents de cours, partager les notes de cours, etc.

PAS DE TÉLÉPHONE PORTABLE EN COURS...



- ⇒ Sauf consigne ponctuelle de l'enseignant(e), l'utilisation et l'exposition des téléphones portables (ou objets connectés) en cours sont strictement interdites. Elles perturbent camarades et enseignants.
- ⇒ Si vous êtes susceptible de recevoir un appel urgent, votre téléphone est en mode vibreur, dans votre poche, ou votre sac (pas sur la table).
- ⇒ Si vous êtes appelé(e) vous ne répondez en aucun cas en salle de cours (y compris s'il s'agit d'un SMS ou assimilé), vous sortez discrètement de la salle et vous vous éloignez dans le couloir, dans le respect du cours qui a lieu. Lorsque vous réintégrez le cours vous le faites sans déranger toujours dans le respect du cours dispensé.
- ⇒ Le non-respect de ces consignes peut entraîner une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité ceci dans l'intérêt général de tous les étudiants et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

CAMARADERIE

- ⇒ Il peut être utile de rappeler clairement que les cours dispensés en CUPEL (et DAEUA puisque les cours sont en communs avec les étudiants du DAEUA) ne sont pas des cours particuliers, il est demandé à chacune, à chacun, de respecter le groupe d'étudiants inscrits au CUPEL. Ce qui n'est pas toujours facile en reprise d'études où l'on a beaucoup d'habitudes liées à la vie professionnelle ou personnelle.
- ⇒ Il est indispensable et nécessaire de maintenir (ou d'adopter) une attitude favorisant, pour tous, de bonnes conditions de travail et de concentration en cours. Il est important d'être attentif aux conseils et demandes des enseignants qui peuvent différer en fonction de leur pratique et de leur personnalité mais qui ont toujours à l'esprit votre réussite et votre épanouissement dans leur matière.
- ⇒ Il ne doit pas être nécessaire de faire de la discipline en cours d'adultes à l'université. Et cela n'est généralement pas nécessaire. L'autodiscipline de chacun(e) est suffisante dans des cours dans lesquels les participants ont librement décidé d'assister.
- ⇒ Cependant, il faut savoir qu'une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité peut être provoquée (comme pour l'utilisation abusive du téléphone portable ou d'objets connectés) par un comportement dérangeant les camarades d'études, toujours, dans l'intérêt général de tous les étudiants et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

TRAVAIL EN GROUPE

Avec parfois hésitations et réserve, des affinités se créent dans les cours, une proximité s'établit très souvent entre étudiants en reprise d'études, ne laissez pas s'échapper ces ressentis : organisez-vous, au plus vite, pour travailler à plusieurs, cela se révèle très, très efficace et rassurant.

Cours en DISTANCIEL

Lorsque la situation nous y oblige, les cours qui ont habituellement lieu en présentiel sont organisés à distance via le web sur les horaires fixés dans l'emploi du temps.

Il est indispensable de tenir compte de cette probabilité :
indispensable **pour s'inscrire** d'avoir accès à un ordinateur fixe ou portable,
indispensable de disposer d'un accès fiable et efficace à internet.

Un téléphone portable connecté à internet n'est EN AUCUN CAS suffisant.

Une imprimante est évidemment un plus.

L'inscription à l'UPEC permet d'avoir accès à Office 365 dès que la carte d'étudiant est enregistrée, il est important de télécharger word 365 et excel 365 et de se familiariser au moins avec word pour les cours en distanciel.

Il faut également avoir téléchargé ADOBE et savoir l'utiliser pour avoir accès aux documents en « .pdf » ou pour transformer les documents en « .pdf ».

En général, les séances à distance se font sur « zoom » mais les enseignants peuvent vous convier sur un autre logiciel de visio-conférences.

Examens en DISTANCIEL

Lorsque la situation nous y oblige, les épreuves de partiel et/ou d'examen qui ont habituellement lieu en présentiel sont organisées à distance via le web selon une procédure qui vous est préalablement indiquée.

Toutes les recommandations données ci-avant pour pouvoir suivre les cours en distanciel s'appliquent pour pouvoir participer aux épreuves d'examen.

Consulter régulièrement sa boîte-mails pour être informé(e) de la mise en place de cours ou d'examen se tenant en distanciel.

TOUJOURS vérifier AUPRÈS DU SECRÉTARIAT les bruits de couloirs, les informations circulant sur facebook, whatsapp ou entre boîte-mails d'étudiants.

Le planning annuel permettant d'annuler certaines séances, le recours au DISTANCIEL ne se fait que de manière très exceptionnelle.

Bibliographies et sitographies conseillées

Site à visiter : [Lelivrescolaire.fr](https://www.livrescolaire.fr) manuels scolaires du Collège au Lycée

Bibliographie conseillée avant le début de la formation et durant l'année :

- ❑ **Sitographie** : <https://www.assistancescolaire.com/> (pour des résumés de cours)
- ❑ « **Conjugaison française** » – Collection LIBRIO
- ❑ « **Grammaire française** » – Collection LIBRIO
- ❑ Les grands auteurs de la littérature française du XIXème, du XXème siècles et de l'époque contemporaine. Exemples : Zola, Flaubert, Maupassant, Camus, Céline, Colette, etc.
- ❑ « **L'orthographe, règles de base et exemples corrigés** » de **Jean-Louis Humbert** - Édition Hatier -Collection Profil Pratique n° 502, série Profil 100 exercices, 2004
- ❑ « **L'accord du participe passé, exemples et corrigés**» de **Bénédicte BOUDOU** - Édition Hatier -Collection Profil Pratique n° 501, série Profil 100 exercices, 1995-
- ❑ **Sitographie** : www.francaisfacile.com - <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- ❑ « **Conjugaison anglaise** » d'**Anne-Marie Bonnerot** – Collection LIBRIO
- ❑ Premières lectures en Anglais dans la collection Le Livre de Poche
 - « **Nine English short stories** »
 - « **The Killers / the old man and the sea**» d'**Ernest Hemingway**
 - « **Stories of New Orleans** » de **William Faulkner**
- ❑ **Sitographie** : www.anglaisfacile.com - <https://www.duolingo.com/>

- « **La conjugaison espagnole** » de **Frédéric Eusèbe** – Collection LIBRIO
- **Sitographie** : www.espagnolfacile.com - <https://www.duolingo.com/>
- **Sitographie** : www.italienfacile.com - <https://www.duolingo.com/>
- **Sitographie** : www.allemandfacile.com - <https://www.duolingo.com/>
- **A.B.C. du BAC « Histoire »** - Édition Nathan
- **Annales corrigées en Histoire**
- **A.B.C. du BAC « Géographie »** - Édition Nathan
- **Annales corrigées en Géographie**
- **Mathématiques** « L'essentiel des outils de Statistique descriptive pour aborder des études en sciences humaines et sociales » de **Josyane Blard-Laborderie** - Editions Ellipses
- **S'entraîner aux QCM de mathématiques** – Concours catégories B et C – Éditions Foucher
- « **Le calcul** » - Collection LIBRIO
- « **Savoir prendre des notes** » de R. Simonet - Editions Eyrolles
- **Culture Générale, en se divertissant**, visiter les sites proposés
[sur le lien : https://www.20minutes.fr/high-tech/2322375-20180818-video-cinq-chaines-youtube-completement-decalees-parlent-histoire](https://www.20minutes.fr/high-tech/2322375-20180818-video-cinq-chaines-youtube-completement-decalees-parlent-histoire)

Choix des modules, selon les études envisagées

Se renseigner sur les programmes des cursus universitaires ou concours envisagés avant de choisir les modules		
Licence LETTRES	Histoire et Philosophie	Géographie et Philosophie
Licence LANGUE	Anglais en LV1	Espagnol, Italien ou Allemand en LV2
Licence LEA	Anglais en LV1 Espagnol, Italien ou Allemand en LV2	Mathématiques-Statistiques + 1 LV2 en module facultatif
Licence HISTOIRE	Histoire et Géographie	Histoire et Philosophie
Licence GEOGRAPHIE	Géographie et Histoire	Géographie et Mathématiques-Statistiques
Licence PHILOSOPHIE	Philosophie et Histoire	Philosophie et Géographie
Licence PSYCHOLOGIE	Philosophie et Mathématiques-Statistiques	
Licence AEI	Anglais en LV1, Mathématiques-Statistiques et Économie + 1 LV2 en module facultatif	
DUT TC/GEA	Anglais, Mathématiques-Statistiques et Économie	Anglais, Mathématiques-Statistiques
CONCOURS (Catégorie B-C)	Histoire ou Géographie et Mathématiques-Statistiques	Mathématiques-Statistiques et Philosophie

Vous n'avez pas choisi ce que vous ferez après votre remise à niveau :

Choisissez modules et options en fonction de vos connaissances, capacités, facilités et... (en dernier) goûts. Pensez « utile » et « facile » vous aurez tout le temps, après votre remise en route pour découvrir, approfondir. Ce qui compte est d'optimiser cette année de CUPE L, de valoriser des résultats importants !

Après cette remise à niveau, possibles (entre autres) :

- **Licences**, formations diplômantes en 3 ans.
- **DUT, diplômes en 2 ans (ou 1 an).**
- **BTS, en 1 ou 2 ans.**

Pour vous aider dans vos projets

il est conseillé de se rendre aux Portes ouvertes de l'UPEC et des établissements choisis, au Salon de l'étudiant, au Salon de la formation et de l'insertion professionnelle. De prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation ou de se rendre dans un centre d'orientation, il y en a un à l'UPEC à Créteil, le (voir page 36). Il est toujours possible de s'adresser également à la personne responsable pédagogique du CUPEL/DAEU A.

Après un CUPEL, un étudiant souhaitant s'inscrire en Île de France, peut, sous certaines conditions, bénéficier des **procédures « Parcoursup »**. **RENSEIGNEZ-VOUS AVANT les dates limites de procédure !**

Pour certaines formations,

il est nécessaire de faire sa demande d'inscription directement auprès de l'établissement de votre choix (2 ou 3 choix sont conseillés), en respectant impérativement les délais d'inscription. Il vous sera demandé : une lettre de motivation, un CV et un imprimé « Avis sur la poursuite d'études » Fiche pédagogique ou relevé de notes à mi-parcours (voir page 11).

« Quelle que soit la discipline choisie par l'étudiant, la qualité de l'expression française constitue une condition nécessaire à la réussite des études dans un établissement d'enseignement supérieur, dans les écoles spécialisées, lors des concours et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. »

Une expression écrite de qualité et une bonne orthographe sont attendues dans tous les modules.

Programmes

□ Français	page	23
□ Anglais	page	25
□ Espagnol	page	27
□ Mathématiques-Statistiques	page	28
□ Histoire	page	29
□ Géographie	page	31
□ Philosophie	page	33
□ Économie et Gestion d'entreprise	page	34

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

1 1 - Programme

- un **résumé** suivi d'une **discussion**
- une **dissertation** de culture générale

Ces exercices correspondent aux types d'exercices les plus demandés pour des concours administratifs, paramédicaux et pour suivre un cursus universitaire.

2 - Quels objectifs ?

- Ces exercices, quelle que soit leur méthodologie, reposent sur la nécessité
 - de maîtriser la construction d'une **argumentation**
 - et de maîtriser **l'expression écrite**
- Ces exercices mettent en œuvre *trois techniques* différentes :
 - **technique du résumé** : un résumé doit respecter le nombre de mots imposés, éviter la paraphrase, être fidèle aux idées et faire apparaître la cohérence de l'argumentation de l'auteur. Il repose sur le tri pertinent des informations, des arguments, des exemples, la mise en évidence des mots clés et le bon emploi des connecteurs logiques. Il doit répondre aux règles de la lisibilité : clarté, précision, concision.
 - **technique de la discussion** : une discussion doit être argumentée et illustrée ; elle doit réinvestir les arguments employés par l'auteur dans le texte qui a été résumé, et elle doit en trouver d'autres. Elle doit être construite selon un plan soigneusement choisi et clairement élaboré. Sa pertinence repose sur une bonne délimitation du sujet.
 - **technique de la dissertation** : outre la méthodologie de l'argumentation, comme pour la discussion, cet exercice permet d'acquérir, en plus, une culture générale sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt général dans notre monde contemporain : ainsi on traitera de sujets comme le cinéma, le théâtre, les médias, la publicité, la science et l'irrationnel, la culture et la culture de masse, la lecture, le sport, l'uniformisation ou la diversité...

Recommandations bibliographiques

Pour rédiger dans une langue correcte : pré-requis pour toute épreuve de français, quelle que soit votre poursuite d'études.

- Un dictionnaire de la langue française (Ex : *Le Petit Robert*, www.cnrtl.fr : application gratuite offline du *Littré*)
- Des manuels d'orthographe (Ex : *Bescherelle* pour la conjugaison, Bled, Guion ou autres éditions de manuels scolaires)
- Des sites avec parfois des exercices en ligne : www.francais facile.com, www.espacefrancais.com, www.ameliorersonfrancais.com, www.meilleurenclasse.com.

Pour travailler l'argumentation : l'objectif est d'améliorer la technique argumentative pour traiter les discussions et dissertations.

- Des manuels de méthodes et techniques de français de seconde ou première
- Des émissions de débat comme « C dans l'air », « On n'est pas couché », « Preuves par 3 », « Déshabillons-les », « 28 minutes »...
- Des émissions de radio comme « Interception » sur France Inter le dimanche matin...

Pour enrichir sa culture générale : l'objectif est d'avoir de la matière, des exemples pour traiter les sujets de dissertation et discussion.

- Des émissions littéraires, artistiques ou historiques : « La grande librairie », « D'art d'art », « La Galerie France 5 », « Secrets d'histoire » ...
- Des émissions de radio comme « Interception », « Un jour dans le monde » ou « la tête au carré » sur France Inter
- Presse : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Sciences Humaines*, la presse gratuite pour l'actualité
- Des œuvres littéraires :

Textes fondateurs

L'Odyssée (en édition abrégée), *Les Métamorphoses* d'Ovide (en édition abrégée), *Les dieux s'amuse* (sur les principaux mythes gréco-romains), *Contes* de Perrault.

Classiques français

Les Contes de la Bécasse de Maupassant, *Un cœur simple* de Flaubert, *La Duchesse de Langeais* de Balzac, *L'Enfant* de Vallès, *Le grand Meaulnes* de Fournier, *Le silence de la mer* de Vercors, *La peste* d'Albert Camus.

Difficiles mais existent en édition abrégée : *Les Misérables* de Hugo, *Germinal* de Zola, *Les Trois Mousquetaires* de Dumas, *Le Rouge et le Noir* de Stendhal, *Madame Bovary* de Flaubert

Contemporains

La Place d'Annie Ernaux, romans d'Amélie Nothomb, *le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire* de Jonas Jonnason, *la route* de Cormac Mc Carthy,

Littérature étrangère :

Orgueil et préjugés de Jane Austen, *Le joueur d'échec* et *La Confusion des sentiments* de Stefan Zweig, *Rhinocéros* de Ionesco,

Romans policiers

Conan Doyle, Fred Vargas, Arturo Perez Reverte, les auteurs policiers nordiques (Henning Mankell, Arnaldur Indriason, plus facile camilla Läckberg)

Fantastique et science-fiction

Nouvelles fantastiques de Maupassant, *Bilbo le Hobbit* de Tolkien, *Les Fourmis* de Werber, *La Ferme des Animaux* de Orwell

Volume horaire hebdomadaire de 4 à 3 heures selon le calendrier de chaque année.

Nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	4 heures	(aucun document autorisé)
EXAMEN	4 heures	(aucun document autorisé)

À chaque épreuve, 2 sujets au choix* : un résumé suivi d'une discussion** ou une dissertation générale.

Les critères d'évaluation sont la qualité de l'expression écrite et de la présentation, le respect de la méthodologie de l'exercice choisi, la richesse de l'argumentation et des exemples qui l'accompagnent et la cohérence du plan.

* Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

** Il est impératif de respecter le nombre de mots imposés pour le résumé, sous peine de pénalités.

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

Ce cours peut être en commun avec les DAEU (ou Pré-DAEU) B

Ce module n'est pas destiné aux étudiant(e)s qui seraient débutant(e)s.

Avoir atteint **le niveau de la classe de 2^{nde} (1^{er} trimestre)** semble indispensable pour suivre avec profit les cours dispensés lors de cette formation.

Il faut savoir lire et comprendre un texte court et simple et être à même de pouvoir rédiger des phrases de structure simple dans un anglais correct.

Toute personne n'ayant pas ce niveau minimum requis est vivement encouragée à suivre une remise à niveau.

Précisions bibliographiques et recommandations méthodologiques seront indiquées durant les cours de Pré-Rentrée.

Programme

Le cours débute généralement par l'étude de textes visant à améliorer la compréhension et le niveau d'expression écrite et orale. Une progression est assurée afin de parvenir en fin d'année à un niveau correct de compréhension globale et détaillée. Le reste du cours est généralement consacré à une révision grammaticale systématique des notions élémentaires permettant l'élaboration d'une structure correcte de la phrase.

Recommandations bibliographiques :

- *Essential Grammar in Use* de R. Murphy- édition française- Ed. Cambridge University Press 2003
- *La grammaire anglaise au lycée* de Berland-Delépine - Editions Ophrys - 3 niveaux disponibles –
- *Grammaire et conjugaison* (avec plus de 300 exercices et corrigés) - Bled Anglais – Hachette
- *Annales corrigées du Bac (toutes séries) - Manuels scolaires (classes de seconde à terminale)*
- *Le Mot et l'Idée* - Éditions Ophrys
- Le vocabulaire thématique Robert & Collins
<https://www.lerobert.com/dictionnaires/anglais/langue/le-robert-collins-vocabulaire-anglais-nouvelle-edition-9782321014126.html>
- *Conjugaison anglaise* d'Anne-Marie Bonnerot – Collection LIBRIO- 3 € (recommandé)

Premières lectures en Anglais nombreux titres comme

- N'importe quel ouvrage donc vous connaissez déjà le récit (roman policier, thriller... en version originale !)
- *Nine English short stories* (n°8601) et « English crime stories of today » (n°8648)
- *The Hitch-Hiker and other short stories* de Roald Dahl (n° 8610)
- La saga *Harry Potter* de J.K Rowling
- *Selected Stories* (Vintage Classics), recueil de nouvelles d'Alice Munro
- *Dancing Girls* (Vintage Editions), recueil de nouvelles de Margaret Atwood
- *Normal People* ou *Conversation with friends* de Sally Rooney
- Livres [bilingues](#) consulter les [sites](#) : <https://www.editions-larousse.fr/harraps-lecture-en-vo/yes-you-can>
<https://www.decitre.fr/collection/Pocket+Langues+pour+tous>
Il vaut mieux privilégier une lecture unilingue...

Volume horaire hebdomadaire de 4 à 3 heures selon le calendrier de chaque année.
Nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL 3 heures (dictionnaire* personnel unilingue autorisé)

EXAMEN 3 heures (dictionnaire* personnel unilingue autorisé)

Ces deux épreuves comporteront l'étude d'un texte (compréhension écrite globale et détaillée) ainsi qu'une épreuve d'expression écrite d'environ 150 mots (sujet argumentatif, dialogue, expérience personnelle)

Il est impératif de respecter le nombre de mots imposés pour l'expression écrite, sous peine de pénalités.

Important : les étudiants devront posséder un **dictionnaire unilingue personnel** pour les examens et l'utiliser tout au long de la formation pour se préparer aux épreuves écrites.

* **Deux dictionnaires sont autorisés :**

Oxford Learner's Pocket Dictionary - Longman Handy Learner's Dictionary

- * Lors des épreuves, les enseignants/surveillants se réservent le droit de confisquer tout ouvrage non conforme au règlement.

**Ce module n'est pas destiné aux stagiaires qui seraient des débutants.
(Deux ans d'étude de la langue sont nécessaires pour s'inscrire)**

Programme

Étude de documents authentiques (supports audiovisuels, textes littéraires, articles de presse, images entre autres) issus de la culture des pays hispanophones.

La formation portera un intérêt particulier à la conjugaison, aux temps verbaux et à leurs applications, ainsi qu'à la prise en compte de certaines différences avec la langue française.

Les étudiants en présentiel bénéficieront bien-sûr d'un travail à l'oral visant à consolider les compétences nécessaires à la bonne maîtrise de la langue espagnole.

Indispensable :

1 / un précis de conjugaison et un de grammaire (quelques exemples)

- *Conjugaison espagnole* de Frédéric Eusèbe – Ed. Libro
- *Grammaire espagnole*, ouvrage collectif – Harrap's
- *Bled espagnol Grammaire et Conjugaison* ouvrage collectif – Ed. Hachette

2 / Utiliser un dictionnaire unilingue, suggestions non exhaustives :

- *Diccionario del estudiante*, RAE, Santillana
- *Diccionario de bolsillo del español actual*, SGEL, Aquilino Sanchez

3 / Exposition régulière

(dans la mesure du possible) à des productions en langue espagnole en fonction des préférences de l'étudiant : films, articles de presse, littérature, radio...

Recommandations bibliographiques:

- « *El arte de conjugar en español* » de Mateo et Rojo Sastre, Bescherelle – Ed. Hatier
- « *Pratique de l'espagnol de A à Z* » Ed. Hatier
- « *Claridad* » de O. Caro Alda, A.Hierro Flores et V. Demazières – Ed. Martorana
- Des œuvres en édition bilingue
- Des œuvres de la Collection « *Lire en espagnol* » – Ed. Le livre de poche

Espagnol, langue vivante LV1 ou LV2 (anglais obligatoire en LV1 pour Espagnol LV2)

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures
EXAMEN	3 heures

Ces deux épreuves porteront sur la compréhension d'un texte, sur les notions grammaticales et culturelles essentielles et comportera un exercice d'expression écrite.

Aucun dictionnaire n'est autorisé en épreuve d'espagnol.

MATHÉMATIQUES-STATISTIQUES

Débutez l'étude de cette matière en assistant à la « Pré-rentree » (voir page 1)

I – Le langage des pourcentages

- Proportions, rapports, pourcentages, coefficient multiplicateur, Indices simples
- Taux de variation, cumul de taux de variation, taux de variation moyen
- Pouvoir d'achat, € courants, € constants, indices

II – Initiation à la Statistique descriptive

1 - Les séries statistiques à une variable

Paramètres de tendance centrale et paramètres de dispersion

2 - Les séries statistiques à deux variables

Régression et corrélation linéaire, ajustement linéaire par la méthode des moindres carrés.

3 - Les séries chronologiques

Analyse de la tendance générale (cas d'une évolution linéaire)

Objectifs

- Acquérir la maîtrise des techniques élémentaires de calcul algébrique et des notions mathématiques et statistiques de base utiles à la compréhension des informations numériques contenues dans la presse et dans les manuels de Sciences humaines et sociales.
- Rédiger des notes brèves puis des articles en insistant sur l'interprétation et l'utilité des résultats numériques.

Maîtriser les connaissances utiles à la poursuite d'études en Licence Histoire - Géographie - Psychologie - AEI, dans certains IUT, BTS, écoles et pour la préparation à certains concours.

Recommandations bibliographiques :

- Manuel de Mathématiques de Première et Terminale ES (Chapitres sur les pourcentages et la Statistique)
- « *Statistique Descriptive* » de M. Lethielleux - collection Express - Dunod
- « *Mathématiques tertiaires* » - Bac pro tertiaire - Nathan technique
- « *Initiation à la Statistique Descriptive* » de J. Blard-Laborderie –Éd. d'Organisation – (prêt à la bibliothèque)
- « *Statistiques descriptives* » de G. Chauvat et J.P.Réau – Armand Colin – 2002.
- « *L'essentiel des outils de Statistique descriptive pour aborder des études en sciences humaines et sociales* » de Josyane Blard-Laborderie - Editions Ellipses - 2016 – 140 pages

Pour une remise à niveau :

- « *Mathématiques - Repères pratiques* » - Nathan (fiches d'ex. corrigés : Arithmétique et Vie pratique)
- « *S'entraîner aux QCM de Mathématiques* » – concours catégories B et C – Éditions Foucher
- « *Le calcul* » de M. Scavennec – Collection Libro – **vivement conseillé**

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures	(calculatrice personnelle autorisée)
EXAMEN	3 heures	Programme des semestres 1 et 2 (calculatrice personnelle autorisée)

L'examen est constitué d'études de documents (dont un au moins sur le langage des pourcentages).
Un formulaire de Statistique (extrait du formulaire du Bac ES) pourra être fourni avec l'énoncé.

Les calculatrices sont autorisées aux conditions de l'Education nationale (circulaire n°99 – 018 - 1999)

« Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. ».

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

Regards historiques sur le monde actuel

« SEMESTRE 1 » Programme avant épreuve de partiel

(thèmes pouvant concerner l'épreuve de Partiel et ceux de l'examen)

Une séance dédiée à de la « méthodologie pure » (analyse détaillée d'un sujet et étapes à suivre pour faire une dissertation) sera organisée en dehors des horaires de cours.

La date sera communiquée aux étudiant(e)s dès qu'elle sera fixée.

Cette séance sera suivie d'un « partiel blanc » qui aura lieu sur les horaires de cours.

Les étudiant(e)s du CNED pourront s'inscrire à cette séance de méthodologie et au « partiel blanc ».

Thème 1 : Totalitarisme et seconde guerre mondiale

Thème 2 : la multiplication des acteurs internationaux dans le monde bipolaire (de 1945 à nos jours)

« SEMESTRE 2 » Programme avant épreuve d'examen :

Thème 3 : les remises en causes économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991

Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopération et conflits

RECOMMANDATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

□ **Vivement recommandé :**

Manuel d'histoire de terminale générale (éditeur indifférent mais concernant le programme **2019**)

□ A.B.C. du BAC « Histoire » - Éditions Nathan, Éditions Nathan, nouveau programme (**2019**)

Il faut compléter par des ouvrages plus approfondis que vous pouvez emprunter en bibliothèque ou acheter.

□ *Le siècle des excès de 1880 à nos jours*, Touchard, Bermont, Cabanel, Lefebvre, collection Major, Édition PUF. (Ouvrage de référence).

□ *Histoire du XX^{ème} siècle*, Milza & Bernstein, Édition Hatier 1996, collection de poche.

□ *Pour une réflexion sur l'histoire du XX^{ème} siècle : L'Âge des Extrêmes*, E. Hobsbawm, Éditions Complexe

□ *La gangrène et l'oubli*, Benjamin STORA, Édition La Découverte Poche / Essais 2005.

□ La lecture du « *Monde Diplomatique* » ou de « *Courrier international* » complétera utilement la culture historique et alimentera la réflexion.

Les outils numériques :

Attention, tous les sites ne se valent pas. Méfiez-vous de certains blogs et préférez ceux réalisés par des enseignants en poste.

- <http://hoibianterminales.over-blog.com/>
- <https://pierrickauger.wordpress.com/pourquoi-un-blog/>
- <http://etinmassaliaego.e-monsite.com/>
- <http://frasaillard.free.fr/>
- <https://www.assistancescolaire.com/> (pour des résumés de cours).

Vous devez également vous tenir informer de l'actualité.

Là encore, ces outils numériques sont biens pratiques.

- www.revue2presse.fr/presse/une/le-monde
- www.lemonde.fr/
- www.lefigaro.fr
- www.liberation.fr/
- rue89.nouvelobs.com/

Et aussi de l'actualité internationale

- www.courrierinternational.com/
- <http://www.arte.tv/guide/fr/060139-010-A/le-dessous-des-cartes>

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures	(aucun document autorisé)
EXAMEN	3 heures	(aucun document autorisé)

Deux sujets au choix sont proposés au candidat.*

L'examen consiste en une dissertation. L'évaluation porte sur les connaissances et sur la maîtrise des méthodes, la capacité du candidat à organiser son raisonnement, ses connaissances en vue de répondre à une question précise.

La correction de l'expression, l'orthographe et la présentation sont prises en compte dans la notation.

* Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

OBJECTIFS :

Les objectifs s'inspirent du programme de Terminale générale en Géographie :

- Acquérir des connaissances pour faire comprendre le monde d'aujourd'hui marqué par le processus de la mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances.
- Acquérir des méthodes : rédiger une dissertation et maîtriser l'outil cartographique.
- S'ouvrir aux problèmes de la planète (ex : Protection de l'environnement)

« SEMESTRE 1 » - Programme avant épreuve de partiel

(thèmes pouvant concerner l'épreuve de Partiel et ceux de l'examen) :

- ⇒ Une séance dédiée à de la « méthodologie pure » (analyse détaillée d'un sujet et étapes à suivre pour faire une dissertation) sera organisée en dehors des horaires de cours. La date sera communiquée aux étudiant(e)s dès qu'elle sera fixée. Cette séance sera suivie d'un « partiel blanc » qui aura lieu sur les horaires de cours. Les étudiant(e)s du CNED pourront s'inscrire à cette séance de méthodologie et au « partiel blanc ».
- ⇒ Thème 1 : Mers et océans au cœur de la Mondialisation
- ⇒ Thème 2 : Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation

« SEMESTRE 2 » Programme avant épreuve d'examen :

- ⇒ Thème 3 : l'Union européenne dans la mondialisation
- ⇒ Thème 4 : la France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation.

MATERIEL À PRÉVOIR (cours et épreuves de partiel et d'examen) pour la cartographie et/ou schéma, stylos de couleur à pointe fine, crayons de couleur, règle.

RECOMMANDATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Si vous souhaitez acquérir un atlas, plusieurs choix possibles :

- Atlas du Monde Diplomatique,
- Atlas du Dessous des cartes,
- Atlas de la mondialisation de Copinschi (2008)

Manuel de terminale générale

(éditeur indifférent **mais concernant le programme 2019**) **vivement recommandé** :

- ABC Bac « Géographie » Terminale L-ES-S – Edition Nathan **programme 2019**
- Les *Dossiers et Documents* du Monde (mensuels)
- Une bibliographie indicative vous sera distribuée, lors des cours en présentiel, pour chaque thème si vous souhaitez approfondir vos connaissances.

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL 3 heures Programme du semestre 1 (aucun document autorisé)

EXAMEN 3 heures Programme des semestres 1 et 2 (aucun document autorisé)

Matériel à prévoir pour la cartographie et/ou schéma : (stylos de couleur à pointe fine, crayons de couleur, règle).

L'examen consiste en une dissertation.

Deux sujets au choix* sont proposés au candidat : une des deux dissertations pourra être accompagnée d'une production graphique de type SCHEMA. Aucun document n'accompagne le sujet, vous devez compter sur vos seules connaissances et votre capacité à raisonner. Le schéma qui accompagne la dissertation permet de localiser, de spatialiser et de donner une représentation simplifiée d'une réalité complexe. Il complète et illustre votre argumentation tout en valorisant votre copie. Les références à l'actualité seront valorisées.

Dans ces épreuves, le candidat doit avoir une bonne maîtrise de l'expression écrite et doit être capable de mobiliser les savoirs et les notions du programme. Il doit surtout développer un raisonnement géographique et être capable d'organiser un plan répondant au sujet en fonction de la problématique retenue.

* Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

Programme

Le cours s'articulera autour de la question : « *Qu'est-ce que la philosophie ?* ».

Cette question sera traitée à travers l'analyse des notions essentielles ci-dessous.

« **Semestre 1** » (sujets pouvant concerner l'épreuve de Partiel ou ceux de l'examen) :

I – Philosophie, Science et conscience

- La science, l'expérience, l'objet et la réalité
- La philosophie, la conscience, le corps et le monde
- Monisme et dualisme
- Vérité, connaissance et savoir

II – La vie, la morale et la politique

- Le sujet et le sens
- La liberté et la morale
- Le bonheur
- La politique

III – La culture

- Nature et culture
- Le temps, l'histoire
- L'art
- La religion

« **Semestre 2** » (contenu pouvant être intégré et évalué à l'épreuve de l'examen) :

Nous reprendrons l'analyse de ces mêmes notions en examinant l'histoire de la philosophie.

Pour ce faire, nous étudierons des auteurs comme: Héraclite, Parménide, Platon, Aristote, Zénon de Cittium, Descartes, Spinoza, Nietzsche, Bergson, Bachelard.....

Recommandations bibliographiques :

- *100 Fiches philosophiques* - Editions Bréal
- 50 fiches de la Philosophie antique - Editions Bréal
- *Atlas de la philosophie* - collection le livre de poche (LGF)
- ***Annales corrigées du BAC (vivement conseillé)***
- « *Une brève histoire de la philosophie* » de Roger-Pol Droit – Edition Flammarion/collection Poche – ou Edition Philosophie

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	4 heures	Programme du semestre 1 (aucun document autorisé)
EXAMEN	4 heures	Programme du semestre 1 et 2 (aucun document autorisé)

Pour chaque épreuve le sujet consiste en une dissertation (2 sujets au choix*)

- * Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

Mathématiques-Statistiques OBLIGATOIRE en option 1 - pour pouvoir sélectionner ce module, ce cours est commun avec le DAEU B/et le CUPE Scientifique.

Programme

I L'économie générale

- **Introduction**
Le Problème économique : les besoins et les ressources
- **Les mécanismes généraux de fonctionnement d'une économie**
Les Fonctions de base de l'économie
Le budget et la politique budgétaire
La monnaie et le financement de l'économie
- **L'économie française dans le contexte économique mondial**
La participation à l'Union Européenne et ses conséquences
L'industrie française face aux nouveaux producteurs
Quel rôle pour l'économie française dans les années à venir ?

II Gestion de l'entreprise

Généralités sur l'entreprise: typologie, organisation
Les choix d'organisation de la production au sein de l'entreprise
L'entreprise et ses marchés : approche marketing
Les relations sociales et la gestion des ressources humaines
Les outils de pilotage de l'entreprise
Les choix stratégiques de l'entreprise

Recommandations bibliographiques :

- *Economie et Droit* de Bialès, Leurion et Le Texier – collection Plein Pot Bac STT- Ed. Foucher
- *Manuels d'Economie – classes de Première et Terminale STT* -Ed. Foucher, Nathan, Bréal...-
- « *Déchiffrer l'Economie* » de D.Clerc – Ed. Syras

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL 3 heures (calculatrice **personnelle** autorisée)
EXAMEN 3 heures Programme des semestres 1 et 2 (calculatrice **personnelle** autorisée)

Les calculatrices sont autorisées aux conditions de l'Education nationale (circulaire n°99 – 018 - 1999)
« Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. ».

*Étudiante,
Étudiant
à la Fac !*

Vie de Campus

SCUIO-BAIP -

Service commun universitaire **d'information, d'orientation**
Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle

Entretien individuel possible sur rendez-vous auprès d'un conseiller d'orientation.

Nombreux documents d'aide (CV, lettre de motivation, entretien) disponibles sur place.

À Créteil

Mail des Mèches - Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat Etudiant - Rue poète et Sellier - 94000 Créteil ☎ : 01 41 78 47 96 - @ : orientation@u-pec.fr

<http://www.u-pec.fr/etudiant/orientation-reorientation/>

ACCUEIL du Lundi au vendredi de 13 h à 17 h

Vérifiez les horaires d'ouverture AVANT de vous déplacer (une fermeture exceptionnelle peut intervenir)

Les conseillères d'orientations-psychologues reçoivent sur rendez-vous.

Les inscriptions se font à l'accueil du SCUIO-BAIP ou par téléphone.

Vous pouvez formuler une demande en ligne

Formulaire à compléter : [SCUIO-BAIP : Formulaire de demande d'information \(u-pec.fr\)](#)

Une séance d'information sera assurée, par le SCUIO, à la rentrée, vous en serez informé(e) lorsqu'elle aura été programmée.

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

**CMC Créteil : Restaurant U. «La Pointe jaune»
«La grande cafèt» «La Pointe jaune»**

SUAPS : SERVICE Universitaire des **Activités Physiques et Sportives**

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sport>

Renseignements au 01 45 17 13 84 ou par e-mail : suaps@u-pec.fr

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE : <http://www.u-pec.fr/vie-de-campus/vie-pratique/sante/>

Maisons de la Santé à Créteil - de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) - Bâtiment i3 au rez-de-chaussée. Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP À L'UPEC

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/accompagnement-du-handicap/vie-etudiante-et-handicap>

Maisons de la Santé à Créteil - de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) - Bâtiment i3 au rez-de-chaussée. Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

Vie de Campus

LIBRE SERVICE INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Accès aux salles informatiques en libre-service, sur présentation de la carte d'étudiant

Impression possible de documents dans certaines salles. Se munir de sa clef USB et de papier A4

Faculté des Sciences : bâtiment P4 – salles 038 – 042 – 044 – 047 - 051
du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 45 - Tél : 01 45 17 18 57

Faculté d'AEI : bâtiment T2 - Niveau 3 - salles 304 - 305 - 306 - 307 - 308 (WIFI)
du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 45 - Tél : 01 45 17 65 16

Se renseigner sur le maintien de cette offre en libre-service et dans ce cas sur la confirmation des horaires et des salles en vigueur à la rentrée 2023.

BIBLIOTHÈQUE DU CMC, Centre Multidisciplinaire de Créteil - Tél : 01 45 17 70 12 –

Bibliothèque « facile » sur le site de l'UPEC ! Consultez-le !

<https://bibliotheque.u-pec.fr/bibliotheques/campus-centre>

Horaires : 9 h – 18 h du lundi au vendredi et [certains samedis](#)

[Vérifier](#) systématiquement les horaires et ouverture avant de se déplacer.

Il est possible de [réserver](#) une petite salle à la bibliothèque pour travailler en groupe.

<https://rebu.u-pec.fr/>

Quels ouvrages trouver à la bibliothèque du CMC pour les étudiant(e)s du DAEU ?

Sous réserve car le rayon semble s'être appauvri d'année en année (n'hésitez pas à nous faire un retour !)

Ouvrages intéressants, ouvrages spécifiquement destinés à la préparation du DAEU mais pas spécifiquement « au » DAEUA de l'UPEC,

sous la cote 37, au rayon « Sciences de l'Education ».

Pour localiser un ouvrage ?

N'hésitez pas à demander l'aide d'un bibliothécaire au bureau de renseignements !

Sous réserve : Les sujets d'examen du DAEU A-CUPEL de certaines sessions (ainsi que certains corrigés) sont disponibles sur le site de l'UPEC :

- à distance : sur le site Internet de l'université : www.u-pec.fr

Rubrique « Bibliothèques » puis sélectionner l'onglet « sujets d'examens ».

Entrer « DAEU A » comme critère de recherche.

Choisir une notice et cliquer sur « lien vers le sujet d'examen » pour afficher le sujet.

Pour y accéder, vous devrez avoir formalisé votre inscription et avoir activé votre « [compte numérique étudiant](#) ». Dès que vous avez votre carte d'étudiant, suivez la démarche d'activation indiquée sur le site UPEC dans « étudiant » « Services numériques »

COMPTE NUMÉRIQUE ÉTUDIANT à l'UPEC

Muni(e) de votre carte d'étudiant,
vous disposerez
d'un compte numérique étudiant
d'une adresse mail au format prenom.nom@etu.u-pec.fr.

Pour vous permettre d'accéder aux services numériques et pour sécuriser votre compte, vous devrez activer votre compte numérique en suivant la procédure indiquée sur le site de l'UPEC.

Pour activer ce compte,

il faut vous rendre sur le site <http://www.u-pec.fr/>

Le cheminement à suivre :

- répondre à « vous êtes » en sélectionnant « étudiant »
- ce qui vous emmènera à sélectionner (à gauche) « Services numériques »
- où vous trouverez « Activer votre compte numérique étudiant »
- ou... vous pouvez cliquer sur le lien (en vigueur au 23 avril 2023)

<http://www.u-pec.fr/vous-etes/etudiant-e/services-numeriques/services-numeriques-etudiants-363399.kjsp?RH=ETU> !

En cas de difficulté pour activer votre compte un support vous est proposé sur la page d'activation, à savoir : <https://support-inscription.u-pec.fr/> (lien en vigueur au 23 avril 2023).

Les Langues à l'UPEC

Les Langues à l'UPEC

L'UPEC a lancé une plateforme d'apprentissage **Eprel-langues** afin de mettre à disposition des étudiant(e)s, une plateforme en ligne d'autoformation et d'accompagnement aux enseignements de langues en présentiel, ainsi que des ateliers de formation et de conversation.

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/cours-en-ligne/eprel-langues>

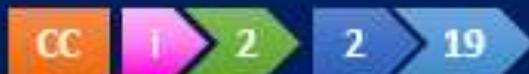
Un test vous est proposé : faites-le !

64 questions en QCM et des questions orales ainsi que les réponses - Attention : le temps de réponse est limité !

- les niveaux :
Débutants/intermédiaires A1/A2 c'est -à - dire « Utilisateur élémentaire »
Courants B1 et Avancés B2 c'est-à-dire « Utilisateur indépendant »
Experts C1 (1) et Experts C1 (2) c'est-à-dire « Utilisateur expérimenté »
- Intérêt du test :
Il donne le niveau et ensuite, une liste de situations afin que « Tell me more » vous propose un programme adapté aux besoins.

Vous savez dans quelle salle vous avez cours, reste à la trouver !
Savoir utiliser le code « salle »

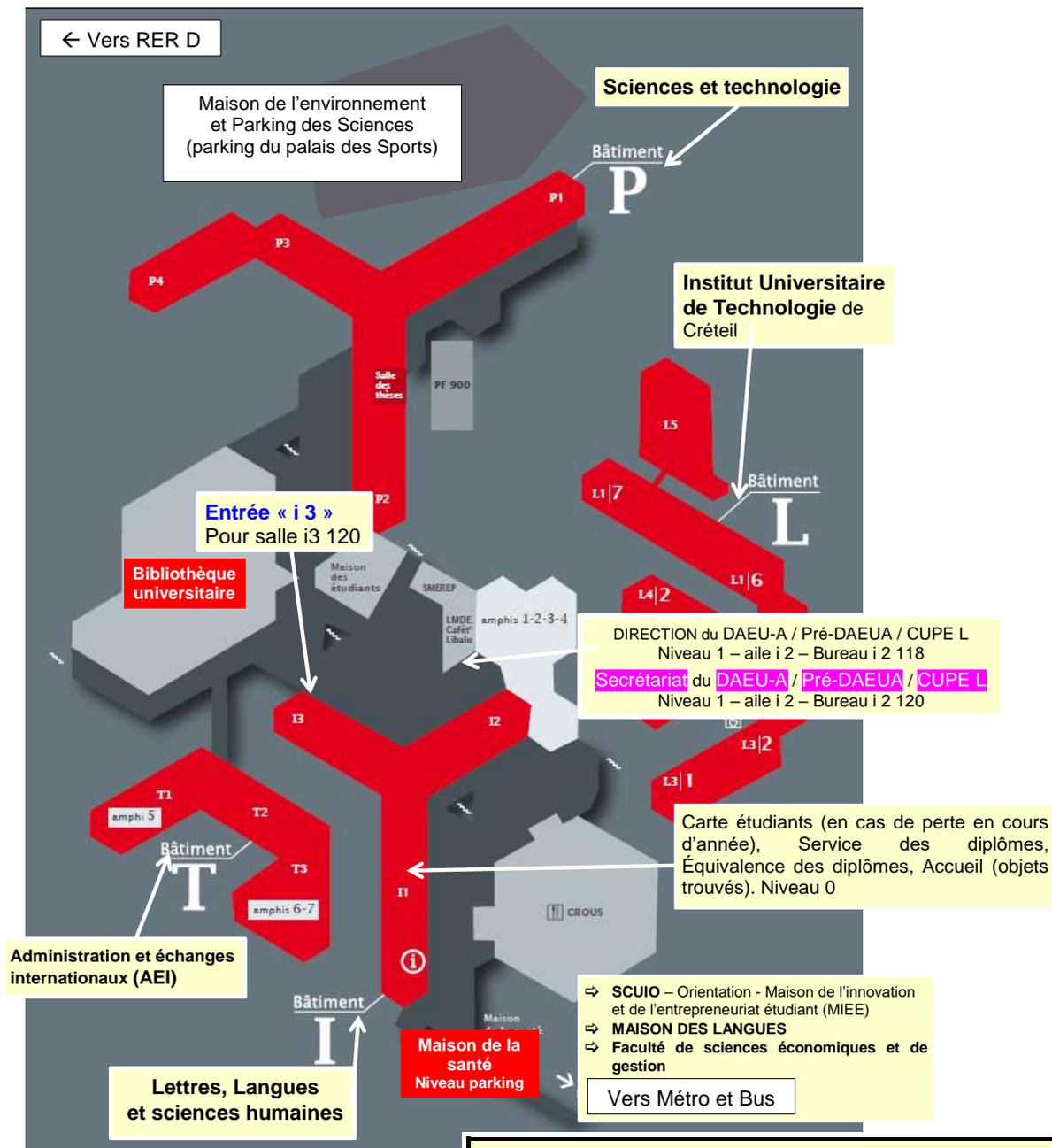
Un exemple : CC i2 219



		Indique le « site », dans ce cas : CAMPUS CENTRE (Crétail)	
		Indique le « bâtiment », dans ce cas : BÂTIMENT « i »	
	Bâtiment des Lettres et de l'administration centrale		Maison des langues
	Bâtiment modulaire niveau parking		Préfabriqué
	Bâtiment de la Faculté des Sciences		Bâtiment de la Faculté d'Administration et Échanges Internationaux
		Indique le « couloir ou l'alle de bâtiment », dans ce cas : COULOIR-AILE / 2 (PORTES VIOLETTES dans les bâtiments « i »)	
	Couloir portes ROUGES (pour le bâtiment « i »)		Couloir Portes VIOLETTES (pour le bâtiment « i »)
	Couloir portes ORANGES (pour le bâtiment « i »)		
		Indique le « niveau » (l'étage), dans ce cas : NIVEAU / ÉTAGE 2	
	1 ^{er} niveau / 1 ^{er} étage		4 ^{ème} niveau / 4 ^{ème} étage
	2 ^{ème} niveau / 2 ^{ème} étage		Rez-de-chaussée
	3 ^{ème} niveau / 3 ^{ème} étage		Niveau Parking
		Indique le « niveau » (l'étage), dans ce cas : NIVEAU / ÉTAGE 2 et s'intègre au N° de la salle	
SALLE			

L' exemple : CC i2 219 = Campus Centre à Crétail, couloir portes violettes, niveau (étage) 2 !!!
Si vous vous demandez pourquoi le couloir est indiqué avant l'étage... nous n'avons pas... la réponse !!!

Plan du site de Créteil - le « CMC »



AMPHIS	
1	Hall des amphis – Faculté des Lettres
2	Hall des amphis – Faculté des Lettres
3	Hall des amphis – Faculté des Lettres
4	Hall des amphis – Faculté des Lettres – Niveau Parking
5	Faculté AEI – Niveau Parking – Entrée sous la « passerelle »
6	Faculté AEI – Niveau Parking
7	Faculté AEI – Niveau Parking

Quelques salles « + » difficiles à... trouver :

SALLE i1 P 28 et i1 P 34
situées et accessibles dans le parking, sous le bâtiment « i » - aile i 1 (Niveau -1)

La maison de la santé
se trouve également au niveau parking (niveau -1)

SALLE i3 120
uniquement accessible en passant par le niveau 2 et en descendant d'un niveau, ou le niveau 0 et en montant d'un niveau, en utilisant l'entrée bâtiment « i », de l'aile « i 3 »

Accès aux différents sites de Créteil



UNIVERSITE PARIS – Est Créteil Val de Marne

Centre multidisciplinaire de Créteil

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex

Secrétariat du DAEU A/Pré-DAEUA

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

Bâtiment : i. 2 – niveau 1 - bureau i2 120

Pour vous y rendre :

Métro station Créteil Université de la ligne n° 8 (Balard – Créteil)

RER D station Vert de maisons

RER D station Créteil-Pompadour + (bus) TVM

Bus : Arrêt Université de la ligne n° 181 (Maisons – Alfort – Ecole vétérinaire)

Arrêt Université de la ligne n° 281 (Joinville – le – pont – Créteil Europarc)

En voiture :

A86 direction Versailles sortie Créteil centre puis Créteil Université

A86 direction Paris sortie Créteil centre puis Créteil Université.

Secrétariat du DAEUA / Pré-DAEUA / CUPE L

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

Bâtiment i, Aile i2, niveau 1, bureau i2 120

E-mail : daeu-a-cupe@u-pec.fr

Tél : 01 45 17 11 44

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Métro : Créteil Université (ligne 8)

RER D : Vert de Maisons

RER D : Créteil Pompadour + TVM